LIGUE CENTRE VAL DE LOIRE
DE TENNIS DE TABLE

SAISON 2023 / 2024

Tableau des litiges/brûlages - Phase 2

N° du tour	Div.	Rencontre	Motif *	Joueur & club concernés		Sanction		Score	
				Club	Joueur	Sportive	Amende	Avant	Après
13	-	R A S	-	-	-	-	-	-	-
14	R3M-P6	SLD FUSSY 1 / VINEUIL SUEVRES TT 4	8	SLD FUSSY 1	SIONE C.	Tenue non règlementaire	10 €	04/10	04/10
15	R3M-P9	CP BIGNY VALLENAY 1 / PING ST JEAN 45 3	8	PING ST JEAN 45 3	PICHON B.	Tenue non règlementaire	10 €	10/04	10/04
16	-	R A S	-	-	-	-	-	-	-
17	PNM-P1	C'CHARTRES TT 3 / CJM BOURGES TT 2	2	CJM BOURGES TT 2	-	Défaite par pénalité	16 €	08/02	08/P
17	R3M-P1	US TT LA CHATRE 1 / A.S MONTLOUIS/LOIRE 1	1	A.S MONTLOUIS/LOIRE 1	GUERET J.P.	Défaite par pénalité	16 €	10/04	14/P
17	PND-P1	CP BUZANCEENS 1 / JOUE LES TOURS TT 4	10	CP BUZANCEENS 1	-	Forfait	40 €	00/08	F/08

*Motif:

1	Joueur(se) non qualifié.e **
2	Equipe incomplète
3	Feuille de rencontre non parvenue ou hors délai
4	Feuille de rencontre non saisie sur Spid
5	Score non saisi
6	Rapport JA non parvenu ou hors délai
7	Licence non présentée
8	Tenue
9	Absence ou erreur N° de licence
10	Forfait
11	Emploi feuille non reglementaire
12	Avancement de rencontre sans demande préalable
13	Autre cas "rencontre non disputée suite à un accident de trajet"

** l'équipe perd par pénalité et marque 0 point (14-P par exemple)

Brûlage type B: joueur ayant déjà joué deux fois dans une équipe de numéro inférieur

Brûlage type C: joueur ayant joué dans deux équipes différentes pour le compte d'une même journée

22/03/2024